N°24
Juin
2025

CHAILLAC-SUR-VIENNE
CHÉRONNAC
JAVERDAT
ORADOUR-SUR-GLANE
ROCHECHOUART
SAILLAT-SUR-VIENNE
SAINT-BRICE-SUR-VIENNE
SAINT-JUNIEN
SAINT-MARTIN-DE-JUSSAC
SAINT-VICTURNIEN
LES SALLES-LAVAUGUYON
VAYRES
VIDEIX

AVEC VOUS

L'actu de Porte Océane

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN

ASTEROID DAY

LES PIEDS SUR TERRE ET LES YEUX VERS LE CIEL

RETOUR SUR IMAGES

1

2

3

4

5

1 - La zone de Boisse se transforme avec l'extension de Saica Pack
2 - Travaux d'élagage à la Réserve Naturelle de Rochechouart
3 - Aménagement de la Cité du Cuir
4 - Festibase à St Victurnien
5 - Gîte intercommunal à Saint-Martin-de-Jussac
6 - Tournée des ordures ménagères sur les routes de Saint-Martin-de-Jussac
7 - Réfection de la toiture du bâtiment sur l'ile de Chaillac[1].
8 - Nouvelles étagères offertes par Biocoop à l'Épicerie Solidaire
9 - Refonte de l'accueil au centre aqua-récréatif à Saint-Junien[2].
10 - Atelier cuisine à l'Épicerie Solidaire à Saint-Junien

[1] opération soutenue par le Département de la Haute-Vienne
[2] opération soutenue par le Département de la Haute-Vienne et l'Etat (DSIL)

L'ÉDITO

Ce début d'été est placé sous le signe du dynamisme et de l'attractivité pour notre territoire. Dans les semaines qui viennent, de nombreuses animations vont se déployer sur la POL : **festival Asteroid Day** à Rochechouart, **marchés festifs** sur de nombreuses communes, **concerts et animations** Place Lacôte à Saint-Junien, **Festiplage** à Videix...

La richesse de notre tissu associatif est un réel atout. Mais ce n'est bien évidemment pas le seul : nous pouvons compter sur des entreprises et des industries de rang international, qui trouvent ici un terreau propice à leur développement. Ainsi, le projet **« Lichen »** porté par la société Verso Energy, à Saillat-sur-Vienne, constitue une formidable opportunité pour notre territoire. Avec plus de deux milliards d'euros investis, plus de mille emplois sur site en phase de chantier, cette implantation adossée à l'usine Sylvamo sera à la fois innovante sur le plan technologique et permettra de couvrir une grande partie des besoins nationaux en carburant aérien durable. Actuellement en phase de concertation, ce projet bénéficie du soutien sans faille des élus communautaires, qui l'accompagnent depuis le départ.

La communauté de communes continue par ailleurs à investir pour votre qualité de vie. Ce sera le cas à nouveau en 2025, avec près de deux millions d'euros consacrés à la rénovation des voiries communautaires et de nombreux travaux pour entretenir et rénover nos équipements (centre aqua-récréatif, Mégisserie-Ciné bourse, Pépinière d'entreprise...). Pour autant, nous avons voulu, cette année encore, ne pas augmenter vos taux d'imposition. Cette volonté politique forte de préserver votre pouvoir d'achat est rendue possible par une rigueur de chaque instant dans nos dépenses de fonctionnement. Malgré un contexte national et international très incertain, notre intercommunalité peut ainsi continuer à aller de l'avant, en développant de nouvelles actions porteuses de solidarité et de progrès.

Je vous souhaite un très bel été.

Pierre ALLARD

Président de la Communauté de communes

Porte Océane du Limousin

POL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN

Directeur de publication : Pierre Allard

Rédaction : Raymond Vouzellaud, Direction générale de la POL, Guillaume Chalard, Bertrand Catus, Morgane Picat et OTI

Crédits photos : Verso Energy - Ville de Limoges - A Bernardet - OTI, Lionel Mansion, Morgane Picat, POT'SOL , CIRIR, photo Adrien Daste

Conception maquette : Agence GEMAP

Imprimerie : GDS Imprimeur

Tirage : 14 000 exemplaires

Dépôt légal : 2ème trimestre 2025

Tous droits de reproduction, même partiels, sont interdits sans l'accord préalable de la rédaction

N° ISSN : 2739-4484

Contact : 1 Av Voltaire – BP 58 – 87200 Saint-Junien

Mail : mpicat@pol-cdc.fr

www.porteoceane-dulimousin.fr

IMPRIM'VERT

PEFC 10-31-1581

@ porteoceanedulimousin

SOMMAIRE

p 6/7 Pot'Sol : du maraîchage solidaire en Porte océane

p 8/9 ALSH : Se former pour toujours mieux accueillir les enfants

DOSSIER

p 10/13 Plus d'un million d'euros consacrés à la voirie communautaire en 2025

Création d'un réseau de chaleur

p 14/15 Les actualités de l'Office de Tourisme

MAIS AUSSI...

p 16 Tribunes

p 17 Industrie : Un projet industriel de 2,2 milliards d'euros autour de Saillat-sur-Vienne

p 18/19 Sciences : La journée mondiale des astéroïdes c'est le 30 juin !

p 20/21 Budget 2025 : un cap maintenu dans un contexte incertain

p 22 Cité du cuir : Une œuvre en forme de fil rouge

A VOTRE SERVICE

p 23 Découvrir le territoire : Vayres : vivre ensemble au pays de la météorite

Le lavoir - Les Salles Lavauguyon

SOCIAL

POT'SOL : DU MARAÎCHAGE SOLIDAIRE EN PORTE OCÉANE

L'association Pot'Sol, Potagère et Solidaire a été créée en 2023. Elle cultive des produits frais de qualité (fruits et légumes) à destination des structures d'aide alimentaire. Pour cela elle entend utiliser des terrains disponibles, qu'ils soient publics ou privés. Elle souhaite également fédérer un maximum de partenaires autour de cette activité. En cela, elle permet à la fois de lutter contre la précarité alimentaire en proposant des légumes de saison aux plus démunis, mais également de développer la vocation agricole du territoire.

UNE CULTURE DIVERSIFIÉE SUR 3 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Les cultures exploitées par l'association se déploient sur trois communautés de communes (Porte océane du Limousin, Val de Vienne et Ouest-Limousin), mais **les échanges avec les structures d'aide alimentaire ont lieu à l'échelle du département de la Haute-Vienne tout entier.**

Les premières productions de Pot'Sol ont eu lieu cette année sur le seul site qu'elle occupe pour l'instant, à Saint-Mathieu. **Ce sont 2,5 tonnes de légumes (salades, oignons, betteraves, poivrons, aubergines, courges, courgettes) qui ont été produites.** La distribution de la récolte s'est faite à l'antenne du Secours populaire de Rochechouart une fois par semaine, à celle de Saint-Junien une fois tous les quinze jours. Une livraison importante à la banque alimentaire a eu lieu en fin d'année 2024. Il ne s'agit pas de dons mais de ventes à prix réduit.

DES PROJETS EN PERSPECTIVE

Aujourd'hui l'association souhaite se développer suivant plusieurs axes comme l'explique son responsable **Pierre Poupart-Lafon.**

« Dans l'immédiat nous souhaitons poursuivre et augmenter notre production sur le site de Saint-Mathieu. Nous recherchons également un terrain d'au moins 500 m² à Rochechouart ou dans les communes environnantes. Nous aimerions également trouver un local qui nous permettrait d'avoir un bureau et de stocker notre matériel ainsi que nos récoltes.

« Pour situer un peu mieux l'association, nous sommes issus d'un incubateur d'économie sociale et solidaire qui nous a permis d'affiner notre projet et de nous rendre compte que l'ensemble de l'activité de l'association ne pouvait pas reposer seulement sur l'aide alimentaire. Nous envisageons donc de développer notre production et d'en vendre une partie à la restauration collective par exemple dans le cadre de la restauration scolaire » conclut Pierre Poupard-Lafon. **La Communauté de communes a décidé de soutenir cette association en lui versant 2 000 € en 2024 et de doubler cette subvention pour 2025.**

Contact : **POT'SOL**
5 route de Troupin
87600 ROCHECHOUART

LA POL S'ENGAGE POUR LA SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE

Laetitia Calendreau

Vice-Présidente en charge de la solidarité

Dans une situation économique et sociale dégradée, la Banque alimentaire doit faire face à une augmentation de la demande des plus démunis. Depuis quelques années en effet **le nombre de ses bénéficiaires ne cesse de croître.** A cela s'ajoutent des difficultés au niveau de la collecte de produits frais auprès des opérateurs de la distribution (supermarchés, hypermarchés notamment) liées aux restructurations qu'a connues ce secteur.

Pour son approvisionnement la Banque Alimentaire collecte les invendus, les surplus ou les produits mal calibrés (mais tout à fait propres à la consommation) auprès d'un réseau d'agriculteurs et d'organisations. En plus de ces dons, elle procède également, au cas par cas, à l'achat de produits frais en période de sous-approvisionnement. Ces achats se font à un tarif proche des prix du marché.

Dans le cadre du programme national **« mieux manger pour tous »,** une enveloppe a été accordée à la Banque alimentaire par l'État, lui permettant d'acheter l'équivalent de 50 à 60 tonnes de produits frais sur le marché français en 2024.

l'association Pot'Sol travaille avec la banque alimentaire

POUR UN PARTENARIAT RENFORCÉ

En complément de ce programme, la structure souhaite développer, au niveau local, des alliances de proximité. Concrètement, il s'agit de mettre en place des partenariats avec des agriculteurs pour qu'ils produisent des cultures destinées à être achetées par la Banque à un prix négocié.

Ces achats locaux de produits constituent une façon de s'insérer dans le tissu agricole local. Pour lancer le dispositif, un fonds, abondé par des partenaires institutionnels (État, collectivités, CAF, MSA...) a été créé. **La Communauté de communes a décidé de participer à cet effort collectif pour un montant de 5 000 € en 2024 et de verser de nouveau 5 000 € à la Banque alimentaire en 2025.**

Il y a donc un lien évident avec un projet comme celui porté par l'association Pot'Sol, qui travaille avec la Banque Alimentaire de la Haute-Vienne. Les petits maraîchers locaux (qui rencontrent eux-mêmes souvent des difficultés financières) peuvent participer au développement des alliances locales de solidarité entre les producteurs, les associations et les collectivités que souhaite mettre en place la Banque alimentaire. Cette dernière peut d'ailleurs contribuer à une meilleure coordination des activités de chacun.

> ***Il s'agit donc d'une démarche vertueuse, incitant à une production locale et solidaire comme l'explique Laëtitia Calendreau, vice-présidente de la POL en charge de la solidarité et de l'action sociale.***

« La banque alimentaire manque de denrées périssables c'est pour cela que nous souhaitons développer les partenariats du type de celui qui se met en place avec Pot'Sol, pour aider cette jeune association, mais aussi pour approvisionner notre épicerie sociale et solidaire.

Je voudrais également remercier avec beaucoup de chaleur les maraîchers qui nous font des dons qui sont essentiels au fonctionnement de l'épicerie. Nous voyons bien que le nombre de familles que nous servons augmente, que la vie est de plus en plus difficile pour beaucoup de nos habitants. Dans cette période la solidarité est essentielle » indique l'élue communautaire.

ACCUEIL DE LOISIRS DE CHAILLAC-SUR-VIENNE

SE FORMER POUR TOUJOURS MIEUX ACCUEILLIR LES ENFANTS

Si la société change, les enfants aussi. Ce constat, les animatrices et les animateurs de l'accueil de loisirs de Chaillac-sur-Vienne le partagent et ils ont donc décidé de poursuivre leur formation pour être toujours plus et mieux en capacité d'accueillir les enfants dont ils ont la charge.

LE VOYAGE DES TOIMOINOUS

Initié en 2016 à la demande de l'Agence Régionale de Santé du Limousin, le programme « Le voyage des ToiMoiNous » s'inscrit dans le cadre de la politique des parcours de santé de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine qui lui apporte un soutien financier.

Depuis 2019, des chercheurs de l'Inserm-Université de Bordeaux ont démontré les bénéfices pour les enfants de ce programme. Depuis son lancement, il a permis de former près de 200 personnes sur le territoire limousin, principalement des animateurs. Près de 1 500 enfants en ont bénéficié.

UN PROGRAMME DE FORMATION ADAPTÉ

« LE VOYAGE DES TOIMOINOUS », UNE FORMATION POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES ENFANTS

« Nous avons décidé de suivre un programme de formation initié par l'ARS et plusieurs associations : "Le Voyage des ToiMoiNous". Ce programme s'adresse à toutes celles et à tous ceux qui travaillent avec des enfants. Au départ nous avons eu deux jours de formation. Il s'agit de favoriser le développement des compétences de l'enfant, d'améliorer sa confiance en soi, de travailler également sur la communication et sur la gestion des émotions.

À Chaillac nous constituons une équipe de cinq personnes et tout le monde a été formé », explique **Hélène Granet,** la responsable de l'ALSH.

Ensuite, après information et avec l'accord des familles, ce programme a été proposé à 12 enfants de 7 à 10 ans que nous accueillons. Il se décompose en sept temps, qui déclinent sept compétences à travailler et à développer avec eux. Au départ, chaque enfant reçoit un livret qui va servir de de fil rouge à notre voyage.

UN VOYAGE PÉDAGOGIQUE ET INTERACTIF

L'histoire est celle d'un groupe d'enfants vivant sur une autre planète. Elle est en train de perdre ses couleurs et ils demandent de l'aide aux enfants de la Terre. Au niveau des animateurs, nous avons également un livret qui explique les objectifs de chaque séance, avec des jeux ou des activités que nous pouvons choisir.

Les séances débutent par un **petit rituel,** vient ensuite la **lecture d'un épisode de l'histoire,** suivie d'une **activité avec une mission à relever.** Je pense qu'une vingtaine d'enfants auront suivi le programme d'ici l'été et nous allons continuer sur les prochains séjours. C'est vraiment quelque chose que nous voulons inscrire dans la durée.

Ce projet fédérateur conduit à une nouvelle vision de notre travail, en favorisant la participation active des enfants. C'est essentiel notamment pour progresser sur la question de la gestion des émotions » poursuit-elle.

UNE FORMATION QUI FAIT ÉVOLUER LES PRATIQUES

UN TEMPS DE RETOUR ET D'ANALYSE

« Dans le cadre de la formation nous aurons également un temps de retour de notre expérience, d'échanges et d'analyses. C'est une très bonne chose de pouvoir nous remettre en question et d'interroger ce que nous faisons et comment nous le faisons, de prendre en compte l'évolution de la société. Je trouve que tout cela est très positif. Nous avons d'ailleurs été invités à faire part de notre expérience à Limoges Métropole et aux services de l'Education nationale, qui sont très intéressés par notre démarche » conclut Hélène Granet.

UN SOUTIEN DES ÉLUS LOCAUX

Didier Lekiefs

De quoi satisfaire **Didier Lekiefs,** vice-président de la communauté de communes Porte océane du Limousin en charge des sports et des loisirs. « Ce type de formation est très important pour que nous puissions accueillir tous les enfants dans les meilleures conditions. La question du dialogue et de la communication, aussi bien avec les enfants qu'avec les parents d'ailleurs, est absolument centrale dans le fonctionnement de notre Accueil de loisirs» explique l'élu.

L'ACCUEIL DE LOISIRS DE CHAILLAC-SUR-VIENNE

La Communauté de communes assure la gestion de **l'accueil de loisirs,** depuis **juillet 2008.** Construit en 2002, le bâtiment de l'ALSH se situe dans un cadre fait de grands espaces verts arborés, attenants au **plan d'eau de Bujaras.**

C'est dans un **esprit ludique** que les enfants sont accueillis tout au long de l'année. Derrière les activités, se cachent des **objectifs précis,** comme la recherche de **l'autonomie, la responsabilisation, l'épanouissement et la socialisation des enfants.** L'objectif est de développer leur **imagination** et leur **créativité.**

Pour cela, différents thèmes sont abordés : **les initiations sportives, le cirque, l'écologie, le cheval, la découverte du milieu naturel et les rencontres intergénérationnelles.**

De plus, des **activités et sorties diverses** leur sont proposées. Cette structure est destinée à promouvoir une **politique éducative, sportive et de loisirs** qui soit accessible au plus grand nombre.

Renseignements

05 55 02 72 38 - les mercredis et vacances scolaires
05 55 01 74 48 - la semaine sauf mercredis et vacances

DOSSIER : TRAVAUX

PLUS D'UN MILLION D'EUROS CONSACRÉS À LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE EN 2025

Cette année encore, la Communauté de communes Porte Océane du Limousin va investir un montant exceptionnel pour la voirie dont elle a la charge.

En effet, c'est une enveloppe d'1,2 million d'euros (hors taxes) qui sera consacrée aux voies communautaires en 2025, comme en 2024. Pour mémoire, cette enveloppe était de 700 000€ il y a deux ans. Ces travaux sont subventionnés à hauteur d'environ 30% par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

> ***Cette montée en puissance illustre la volonté des élus communautaires de maintenir un haut niveau d'investissement, rendu nécessaire notamment par les conditions climatiques avec les fortes pluies enregistrées l'an passé et les épisodes de gel que nous avons connus cet hiver.***

Chaque année, les responsables des services techniques et le vice-Président de la POL en charge des travaux, **Jean-Pierre Granet,** vont à la rencontre des élus des treize communes du territoire pour identifier et évaluer leurs besoins. Ensuite le bureau communautaire effectue une synthèse des demandes et la programmation des travaux peut s'établir.

Pour faciliter le suivi technique et administratif, le territoire de la Communauté de communes est divisé en trois secteurs :

- **Secteur Nord :** Oradour-sur-Glane, Javerdat, Saint-Victurnien, Saint-Brice-sur-Vienne
- **Secteur Centre :** Saint-Martin-de-Jussac, Saillat-sur-Vienne, Saint-Junien, Chaillac-sur-Vienne
- **Secteur Sud :** Rochechouart, Vayres, Videix, Chéronnac, Les Salles-Lavauguyon

Les communes sont prévenues de la date du début des travaux et, à chaque fois, un compte-rendu des interventions réalisées leur est envoyé. Les services de la POL procèdent à l'élagage et au fauchage des accotements avant l'intervention des entreprises retenues.

En 2025, les interventions vont débuter dans le courant du mois de mai et durer jusqu'à la fin du mois de septembre. Il s'agira essentiellement de **reprise des revêtements,** mais les travaux incluront également des **interventions sur les fossés et la pose de glissières en bois sur des ouvrages d'art.**

EXEMPLES DE TRAVAUX PRÉVUS

- **Saint-Junien :** Route du Dérot et route de Grandmont
- **Oradour-sur-Glane :** Voie communale 203 aux Trois Arbres
- **Rochechouart :** Voie communale 20 à Viviénas
- **Chaillac-sur-Vienne :** Route de Moissun

Travaux GRVC

Jean-Pierre Granet
vice-Président de la POL en charge des travaux

L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE : UN ENJEU INTERCOMMUNAL MAJEUR

« Depuis le début du mois de décembre nous nous sommes rendus dans chaque commune pour préparer ces travaux. Tout se fait par la discussion et en partant de la demande des élus. Il faut préciser que nous parlons ici uniquement de la voirie dont la compétence a été transférée à la Communauté de communes, cela n'inclut pas les centre-bourgs, à propos desquels d'ailleurs une étude est en cours de réalisation. Cela fait quand même un peu plus de 450 km de linéaire dont nous devons nous occuper. Nous avons calculé que chaque voie est ainsi refaite tous les 16 ans environs, si l'on se base sur le niveau d'investissement de 2025. Chacun le comprend bien que c'est quelque chose d'essentiel, c'est une nécessité pour permettre la circulation mais la voirie c'est aussi la vitrine d'un territoire. »

« Je voudrais souligner la très belle participation des élus à la commission consacrée à la voirie. Il y a une très forte implication de toutes et de tous et je ne peux que m'en féliciter. Je crois que lorsque l'on voit l'enveloppe allouée cette année et les travaux qui vont être réalisés on comprend mieux toute l'efficacité de l'outil intercommunal, notamment pour les communes les plus petites. »

LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EST ALIMENTÉ EN EAU PAR LE SYTEPOL

Le Syndicat de transport d'eau potable de l'ouest de Limoges gère une canalisation reliant la station de Limoges La Bastide aux réseaux de Saint-Junien et Rochechouart, s'étendant sur 42 km et fournissant 2,3 millions de mètres cubes d'eau par an.

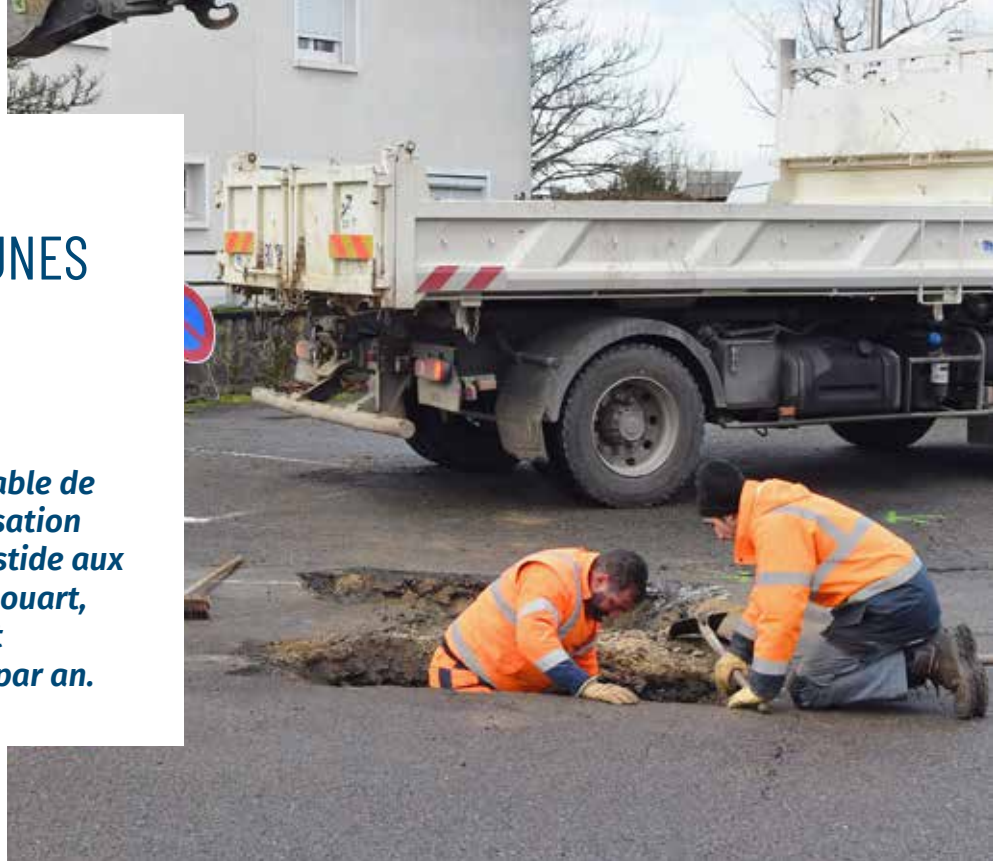

LES DIX PREMIERS MÈTRES CUBES D'EAU GRATUITS : C'EST FAIT !

Annie Dardilhac

Vice-Présidente de la Communauté de communes

Vice-Présidente de la Communauté de communes Porte océane du Limousin en charge de la gestion de la politique de l'eau, du développement durable et de l'économie circulaire, **Annie Dardilhac** revient sur la façon dont sa commission a travaillé pour permettre à chacun de disposer de 10 m³ gratuits chaque année.

En effet, c'est une toute nouvelle grille tarifaire qui a été adoptée à l'unanimité lors du conseil communautaire du 12 décembre dernier. Elle est le fruit d'un travail de longue haleine comme le précise l'élue.

EXPLICATION DE LA NOUVELLE TARIFICATION :

« Nous nous étions engagés à travailler à une tarification plus sociale et plus vertueuse en début de mandat puisque notre prise de fonction coïncidait avec le transfert des compétences de l'eau et de l'assainissement à la Communauté de communes. Mais il est bien évident que nous ne pouvions pas commencer immédiatement ce travail puisque **les premières années du mandat ont été consacrées à intégrer cette nouvelle compétence.**

Je rappelle que cela ne concerne que les quatre communes (Saint-Junien, Rochechouart, Saillat-sur-Vienne, Javerdat) dont les compétences eau et assainissement étaient assurées en régie, c'est-à-dire directement en gestion municipale. Les autres communes sont en effet membres de syndicats qui appliquent leur propre tarification.

Après trois années qui nous ont permis de bien maîtriser cette compétence de l'eau au niveau des investissements à réaliser notamment, nous nous sommes mis au travail durant toute l'année 2024 pour **modifier les tarifs dans une perspective sociale et de développement durable.** La première difficulté c'est que nous avons un cadre budgétaire contraint, en effet **le budget de l'eau doit s'équilibrer lui-même en recettes et en dépenses »** explique Annie Dardilhac.

« Nous avons organisé trois réunions. Les élus se sont documentés, ils et elles ont étudié ce qui se faisait ailleurs et nous avons retenu l'option **d'offrir gratuitement les 10 premiers mètres cubes aux abonnés.**

En cela nous suivons les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé qui considère que c'est le seuil minimum qui permet de s'hydrater et de se laver pour une famille de cinq personnes.

Ensuite, nous avons souhaité mettre en place une tarification qui favorise réellement la maîtrise de la ressource en eau avec six tranches et, bien évidemment, un tarif spécifique pour les collectivités. Dans les faits, à peu près 70% de nos 12 000 abonnés se situent autour de 60 m³ d'eau par an, c'est la limite entre la première et la deuxième tranche et ils ne devraient pas payer plus cher. »

VILLE DE SAINT-JUNIEN : LES TRAVAUX DU RÉSEAU DE CHALEUR COMMENCENT

Avec la construction du réseau de chaleur porté par la ville de St-Junien, un chantier particulièrement ambitieux va s'ouvrir.

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET :

- **Site de production près de l'aérodrome**
- **Une chaudière biomasse couvrant 90% des besoins du réseau et une chaudière d'appoint au gaz naturel**
- **Ce site va alimenter un réseau de 12 km desservant l'ensemble des services publics municipaux, mais aussi des écoles, des collèges et lycées, une partie des logements de Saint-Junien Habitat, le centre d'incendie et de secours ainsi que des établissements comme le centre hospitalier, la Mégisserie et le centre aqua-récréatif**
- **54 sous-stations transformant la chaleur du réseau en chaleur "domestique" et eau chaude sanitaire**

Les travaux vont durer plus d'un an avec trois équipes travaillant en parallèle. Un site internet dédié sera mis en place pour informer les habitants en temps réel.

C'est dans le contexte extrêmement difficile créé par la privatisation et la dérégulation des prix de l'énergie que Saint-Junien a décidé de s'assurer au maximum d'une stabilité du prix de sa consommation, tout en limitant le plus possible ses émissions de CO^2 (près de 3 500 tonnes de CO^2 économisées par an !).

« Le réseau de chaleur va couvrir trois zones de forte consommation : la zone de Bellevue avec notamment le centre aqua-récréatif et la cité scolaire Paul-Eluard ; la zone du centre hospitalier qui comprend l'hôpital Roland-Mazoin mais aussi tous ses bâtiments annexes et la zone du boulevard de la République et du centre-ville regroupant plusieurs bâtiments communaux et intercommunaux ainsi que le collège Paul-Langevin.

L'intérêt de ce projet très important consiste à substituer du bois (plaquettes forestières déchiquetées, qui peuvent être produites localement) au gaz naturel utilisé actuellement pour chauffer les bâtiments et pour produire l'eau chaude sanitaire.

Pour réaliser un travail de cette ampleur, nous avons eu recours à une délégation de service public et l'entreprise ENGIE Solutions a été retenue à la suite d'un appel d'offres » explique le maire de la commune et élu communautaire Hervé Beaudet.

« Il est évident qu'avec trois équipes travaillant simultanément pendant plus d'un an, **un chantier aussi important va avoir des conséquences pour les habitants de notre ville** et que tout sera fait pour prévenir et pour limiter les désagréments.

Pour cela, une information en temps réel sera délivrée via notamment un site internet dédié que va mettre en place ENGIE Solutions.

Une réflexion permanente va être menée pour permettre l'accès aux habitations, aux commerces ou aux différents services et notamment à notre hôpital. Je crois qu'il est nécessaire que chacun puisse s'approprier ce beau projet.

Hervé Beaudet conclut :

« Nos services publics sont notre bien commun et maîtriser le prix de notre énergie (fixé pour 25 ans), c'est dégager des moyens supplémentaires pour mener à bien nos missions. »

LE SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT DE LA POL EST À VOTRE ÉCOUTE

Le service Eau et assainissement de la Communauté de communes est votre interlocuteur sur le territoire. Il vous renseigne sur la distribution d'eau potable, le réseau d'assainissement collectif dont le service de l'assainissement assure l'exploitation et l'entretien des ouvrages de collecte et de traitement ainsi que la facturation.

CONTACT :

Service intercommunal eau et assainissement

Centre Technique Intercommunal,
5 Quai des Mégisseries,
87200 Saint-Junien

Standard : 05 55 71 78 74
Urgences : 06 72 01 90 43

eauassainissement@pol-cdc.fr

LOUEZ NOS VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE ET PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE NOTRE TERRITOIRE !

Contactez-nous pour connaître les conditions de location :

info@poltourisme.fr

05 55 02 17 93

La location se fait dans le bureau d'accueil de Saint-Junien – place du champ de foire.

OFFICE DE TOURISME

LES ACTUALITÉS DE L'OFFICE DE TOURISME

Les beaux jours sont là ! Nous sommes à votre disposition sur tout le territoire

AU PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR DANS NOS BUREAUX D'ACCUEIL

SAINT-JUNIEN

Nous vous accueillons dans notre bureau d'accueil place du champ de foire, dès le 1er avril aux horaires suivants :

- **du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30, et de 14h à 18h**
- **le samedi de 9h30 à 12h30**

Retrouvez notre documentation et une sélection de produits locaux avec des réductions pour bien commencer la saison : **10% de réduction dès trois produits achetés.**

ROCHECHOUART

L'office de tourisme déménage pour être au plus près des touristes et de leurs besoins. Nous partagerons l'espace d'accueil avec les agents du musée d'art contemporain de Haute-Vienne. Retrouvez-nous sur place du 15 juin au 15 septembre :

- **du mercredi au dimanche de 10h à 12h30, et de 14h à 18h**

ORADOUR-SUR-GLANE

Nous vous accueillons dans notre bureau d'accueil, 39 avenue du 10 juin 1944, du 15 juin au 15 septembre :

- **du mardi au samedi de 9h30 à 12h30, et de 14h à 18h.**

(RE)DÉCOUVREZ LE CENTRE HISTORIQUE DE SAINT-JUNIEN

Nos audioguides sont disponibles à la location 3€/l'heure.

VISITES ET FORMATION À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DU TOURISME

Vous êtes propriétaire d'un hébergement touristiques, restaurateur, créateur ou encore commerçants? Accédez gratuitement à un programme de formation dès septembre 2025 : formation Instagram, séminaire sur la fiscalité et la réglementation, atelier photo, visites de 10 sites touristiques ... Et plus encore ! Plus d'une vingtaine de rendez-vous au 4 coins du département.

Rendez-vous sur :

www.visitlimousin.com/espacepro

Contact :

prestataires@visitlimousin.com

Tél : 06 59 62 45 63

UN PROGRAMME COLLECTIF

Ce programme est proposé par le Collectif tourisme départemental (Offices de tourisme et SPL Terres de Limousin) à l'ensemble des professionnels touristiques de la Haute-Vienne.

Quatre grands piliers :

1. Améliorer la qualité de l'accueil grâce aux ambassadeurs qui connaissent leur territoire et qui ont envie de le faire découvrir
2. Améliorer la présence numérique sur le territoire
3. Sensibiliser au développement durable
4. Permettre aux prestataires de monter en gamme

LE PATRIMOINE DANS VOS OREILLES : NOUVEAUX **POLCASTS** SUR NOTRE CHAÎNE

Cette année on vous emmène en balade à Rochechouart et en bord de Vienne à Saint-Junien. Retrouvez nos derniers polcasts sur notre chaîne youtube ou en scannant les qr code ci-contre.

Le musée d'art contemporain de Haute-Vienne fête ses 40 ans ! Depuis quatre décennies, le musée est un lieu de rencontre unique entre l'art contemporain et le patrimoine local.

> ***À cette occasion, notre guide conférencière Natacha Fauvernier a collaboré avec le conservateur Jean Baptiste Delorme pour vous livrer un podcast dédié à l'histoire du château/musée.***

Suivez l'actualité du musée pour ne rien rater des événements qui vont rythmer cette année :
www.musee-rochechouart.com

À l'occasion de l'ouverture prochaine de la Cité du Cuir en 2025, nous vous proposons de (re)découvrir l'histoire des bords de Vienne. Notre série de 3 podcasts vous invitent à explorer l'histoire de ce lieu marqué notamment par les savoir-faire du cuir.

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux pour la sortie du 3ème épisode !

Vous souhaitez recevoir les animations du territoire et ne rien rater de nos actualités ? abonnez-vous à notre newsletter mensuelle : **communication@poltourisme.fr**

office de tourisme Porte Océane du Limousin

poltourisme

office de tourisme Porte Océane du Limousin

le musée d'art contemporain de Haute-Vienne fête ses 40 ans

L'ÉPISODE N°1 : la Chapelle Notre Dame du pont

EPISODE N°2 : Le quai des Mégisseries

Tribunes politiques

MAJORITÉ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Ouverture de la base de loisirs de Saint-Victurnien, élaboration d'un Plan Climat Air-Energie Territorial ambitieux, réalisation de la Cité du Cuir, réfection de la Maison de la Météorite, poursuite de notre développement économique et industriel, appui à la rénovation des centre-bourgs de Saint-Junien et Rochechouart dans le cadre de Petites Villes de Demain, contribution à l'élaboration d'un SCOT interdépartemental et lancement d'un Plan local d'Urbanisme Intercommunal, importants travaux de réfection des réseaux d'eau et d'assainissement, avec la mise en place d'une tarification plus équitable, programme soutenu de rénovations de voiries communautaires, aide à la rénovation de logements... Ces cinq années ont été intenses, actives et surtout responsables pour notre intercommunalité. En effet, ces réalisations se sont faites sans hausse de la fiscalité, en préservant de réelles capacités d'action et en ouvrant des perspectives pour l'avenir, tout en poursuivant une politique de soutien sans faille aux structures sociales, associatives et culturelles, qui constituent l'une des forces de notre territoire.

Les élus de la majorité du Conseil communautaire

GROUPE « ÉNERGIE CITOYENNE - ÉCOLOGIE SOLIDARITÉ DÉMOCRATIE »

BIEN CHÈRES ORDURES...

Toujours dans l'attente d'une évolution du mode de gestion des déchets, **notre groupe Énergie citoyenne s'est encore opposé aux nouvelles hausses de la redevance des ordures ménagères,** appliquées cette année. Depuis le début du mandat en 2020, l'augmentation pour les usagers s'élève de **16 à 54%** (selon le nombre de collectes hebdomadaires et la composition du foyer).

L'année 2025 comporte également une nouveauté avec la **création d'une tranche supplémentaire dans la grille tarifaire concernant les foyers de « 4 personnes et plus ».** Pour ces familles, la redevance annuelle va augmenter de 68 ou 70 euros par rapport à l'an passé !

Cette hausse brutale va s'appliquer de manière uniforme à tous les foyers concernés, quel que soit leur contexte social. Il aurait été préférable, faute de pouvoir utiliser des éléments de justice sociale dans la définition de tous les tarifs, que cette hausse du montant de cette nouvelle tranche soit échelonnée sur plusieurs années.

Nous avons pointé les **problématiques.** Nous avons fait des **propositions.** Nous n'avons pas été entendus...

Yoann Balestrat, Jean-Sébastien Piel et Nathalie Tarnaud.
energie-citoyenne@laposte.net
06 82 48 44 71
www.energie-citoyenne-saint-junien.fr

INDUSTRIE

UN PROJET INDUSTRIEL DE 2,2 MILLIARDS D'EUROS AUTOUR DE SAILLAT-SUR-VIENNE

Comme le prévoit la loi, la Commission nationale du débat public vient de lancer une large concertation préalable à la réalisation d'un projet de production d'hydrogène, de e-méthanol et de e-SAF (un carburant de synthèse à destination du transport aérien) sur les communes de Saillat-sur-Vienne et d'Etagnac.

Ce projet, baptisé LICHEN (Limousin Carburant Hydrogène Energie Nouvelle), d'un coût estimé à 2,2 milliards d'euros, est porté par la société Verso Energy.

Les deux unités composant ce nouveau complexe industriel seraient situées sur la commune de Saillat-sur-Vienne ou réparties sur les deux communes d'Etagnac et de Saillat-sur-Vienne. La surface totale du projet est de 35 ha.

Le premier site hébergera l'unité de captage sur le site de la papeterie Sylvamo, à Saillat-sur-Vienne, dont elle captera les émissions de CO2 biogénique à hauteur de 630 000 tonnes par an.

Le second site hébergera les unités de production d'hydrogène par électrolyse (94 000 tonnes par an), d'e-méthanol (420 000 tonnes par an) et d'e-SAF (153 000 tonnes par an).

Le chantier de construction devrait durer trois ans et employer 1000 personnes avec un pic à 1800 personnes au plus fort de l'activité.

En activité cette nouvelle industrie devrait employer 120 personnes et induire la création de 180 emplois.

Les dimensions industrielles mais aussi environnementales de ce projet vont donc faire l'objet d'une large discussion publique.

A terme, ce projet innovant pourrait considérablement renforcer l'attractivité de notre territoire, en termes d'emploi et de dynamisme économique.

PRINCIPE DE DÉCARBONATION

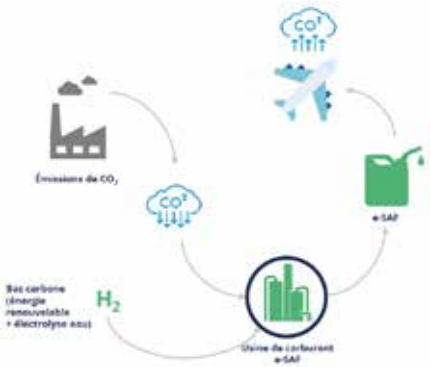

Comment ce projet permet la baisse de l'intensité carbone de l'énergie consommée par le transport aérien *(illustration ©Verso Energy)*

TRANSPORT AÉRIEN, TRANSPORT MARITIME : UNE RÈGLEMENTATION STRICTE SUR LES CARBURANTS

A l'horizon 2050, l'aviation devra incorporer 70% de carburant durable (en anglais sustainable aviation fuel, SAF) dans sa consommation, ce type de carburant SAF permet de réduire significativement les émissions de CO_2, sur l'ensemble de son cycle de vie (de la fabrication jusqu'à la combustion), par rapport au kérosène fossile ; 35% de cette part devra être composée de carburant e-SAF, celui qui sera produit à Saillat et à Etagnac, cet électro-carburant d'aviation durable est un carburant synthétique qui remplace le carburant fossile conventionnel. Il offre une remarquable réduction de l'empreinte carbone de plus de 90 % sur la base de son cycle de vie comparativement à un carburéacteur conventionnel. L'industrie maritime quant-à-elle devra réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 80% d'ici 2050.

FAIRE VIVRE LE DÉBAT PUBLIC

La Commission nationale du débat public (CNDP) est une autorité publique qui veille au respect du droit à la participation du public dans l'élaboration des projets et des politiques publiques ayant un impact sur l'environnement. Vous trouverez ci-contre les grandes étapes de cette concertation.

SCIENCES

Cette année encore, le Centre International de Recherche et de restitution sur l'Impactite et sur Rochechouart (CIRIR)* s'associe à la Maison de la Réserve et à Cassinomagus pour fêter Asteroid Day, la journée mondiale des astéroïdes.

LA JOURNÉE MONDIALE DES ASTÉROÏDES C'EST LE 30 JUIN !

UNE JOURNÉE POUR SENSIBILISER AUX RISQUES D'IMPACT

Cet événement a été mis en place par l'Assemblée générale des Nations-Unies afin de commémorer chaque année, au niveau international, l'anniversaire de l'explosion de la Toungouska (Sibérie, fédération de Russie) survenue le 30 juin 1908 et de sensibiliser la population aux risques d'impact d'astéroïdes. Elle vise donc essentiellement à informer le grand public des mesures qui pourraient être prises afin d'assurer la communication de crise au niveau mondial en cas de risques liés aux astéroïdes, c'est-à-dire d'objets dont l'orbite coupe celle de la Terre.

DES PERSONNALITÉS ENGAGÉES

De nombreuses personnalités se sont impliquées dans la création de cette journée au niveau mondial, telles que le physicien Stephen Hawking ou le guitariste Brian May, membre du groupe de rock Queen mais aussi docteur en astrophysique de formation.

(*) Le CIRIR est une association, qui bénéficie d'une subvention de fonctionnement de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin

des animations pour petits et grands

UN PROGRAMME RICHE ET VARIÉ

DES ANIMATIONS À CHASSENON ET ROCHECHOUART

« Pour cette édition, nous allons investir deux lieux principalement, Chassenon et Rochechouart, avec **des animations, pour les scolaires et pour le grand public, du 23 au 30 juin »** explique le directeur du CIRIR, **Philippe Lambert.**

« L'idée c'est vraiment de proposer quelque chose de simple et d'amusant. À Chassenon par exemple, **un planétarium permettra l'observation astronomique du soleil,** il y aura également des jeux, des balades et bien entendu des visites du parc archéologique. Toute une palette d'animations sera proposée, sur l'espace, mais pas uniquement puisqu'il y aura également des ateliers d'archéologie. »

DES EXPOSITIONS ET DES CONFÉRENCES

« À Rochechouart, les arcades du château abriteront une grande exposition du système solaire, initialement réalisée pour le Palais de la Découverte. Dans les locaux de la mairie, la salle Léon-Pagnoux accueillera une exposition réalisée par les enfants de la commune.

Le point d'orgue de la manifestation aura lieu les 28, 29 et 30 juin, avec notamment deux conférences : l'une sur le système français de récupération des météorites et l'autre sur la mission organisée par la NASA visant à récolter d'éventuelles traces de vie sur Titan, un des satellites de Saturne.»

DES ATELIERS ET ANIMATIONS POUR TOUS

Plusieurs structures, telles que l'association Pierre de Lune, la Maison de la Réserve, des scientifiques et des étudiants animeront **de nombreux stands sur la reconnaissance des météorites, sur les fusées spatiales, sur les mythes et l'astronomie ou encore sur le lien entre la science et la science-fiction.**

« Ce que nous voulons c'est créer un véritable événement populaire et nous adresser à toutes et à tous, il y aura par exemple un conte pour enfants autour de la naissance du soleil et du système solaire » conclut avec enthousiasme le chercheur.

Réservez votre week-end !

Philippe Lambert - directeur du CIRIR

BUDGET 2025

UN CAP MAINTENU DANS UN CONTEXTE INCERTAIN

La Communauté de communes POL a adopté un budget 2025 marqué par la rigueur, dans un climat d'incertitude.

En effet, le Gouvernement a promulgué la loi de finances très tardivement (le 14 février) et celle-ci confirme la baisse des dotations et la diminution de la marge de manœuvre des collectivités locales, entamée depuis déjà plusieurs années...

Malgré tout, la gestion prudente et réaliste des finances par les élus et les équipes de la CC POL lui a permis de conserver de réelles capacités d'action.

INVESTISSEMENT :

nous donner les moyens de développer notre territoire et d'entretenir notre patrimoine

La section d'investissement s'équilibre à 13,3 millions d'euros (NB : il est rappelé que le budget des collectivités locales doit s'équilibrer en dépenses et en recettes)

En 2025, tous les axes d'action de notre intercommunalité feront l'objet d'investissements importants. On peut citer notamment les travaux sur les voiries communautaires (1,9 M€), la poursuite de la mise en sécurité des friches Quai des Mégisseries (845 k€), mais également l'achèvement de la Cité du Cuir (2,9 M€).

Les travaux de rénovation et de modernisation de nos différents équipements (pépinière d'entreprises, centre aqua-récréatif, EPCC...) constitueront également des chapitres de dépense importants en 2025.

Les recettes d'investissement proviennent essentiellement d'un virement de la section de fonctionnement (9,1M€) et de subventions (Etat, autres collectivités...)

FONCTIONNEMENT :

malgré des dotations en baisse, la POL reste un territoire solidaire !

Le budget de fonctionnement s'élève à 28,2 M€

Cette année encore, les élus ont souhaité ne pas augmenter les taux de la fiscalité sur les ménages et les entreprises du territoire.

Les frais de personnel – incluant désormais la protection sociale complémentaire - (6M€), les charges à caractère général (3 M€) comme l'énergie, l'entre-

tien des locaux, constituent comme chaque année une partie importante des dépenses de fonctionnement de la CCPOL.

Les élus ont souhaité maintenir un soutien important au tissu associatif et culturel avec plus de 3 millions d'euros de subventions (EPCC, associations du territoire, OTI)

Cette solidarité s'exerce également envers les communes, qui vont percevoir 4,85 millions d'euros, par le biais des attributions de compensation et de la dotation de solidarité communautaire.

Enfin, 9,1 M€ sont virés à la section d'investissement, pour permettre de financer les équipements et les travaux nécessaires au développement de notre territoire.

Les ressources de fonctionnement de la collectivité proviennent des dotations et subventions de l'Etat, des produits fiscaux et des recettes des services (entrées au centre-aquarécréatif, frais d'inscription au conservatoire, régies...)

« C'EST UN BUDGET TOUT À FAIT ÉQUILIBRÉ »

Philippe Lacroix, vice-président de la POL, en charge des finances

« C'est un budget très correct qui nous permet de dégager autour de 8 millions d'euros pour l'investissement. Nous n'augmentons pas les taux d'imposition et nous allons réaliser un effort très important pour la voirie, nous allons aussi inaugurer la Cité du cuir.

Les autres budgets, les ordures ménagères, l'eau et l'assainissement sont fragiles. Je rappelle que chacun doit s'équilibrer par lui-même et que nous voyons bien que les dépenses augmentent souvent plus vite que les recettes. Les marges sont donc infimes pour ces trois budgets ».

LES BUDGETS ANNEXES

(données arrondies)

BUDGET DES ORDURES MÉNAGÈRES

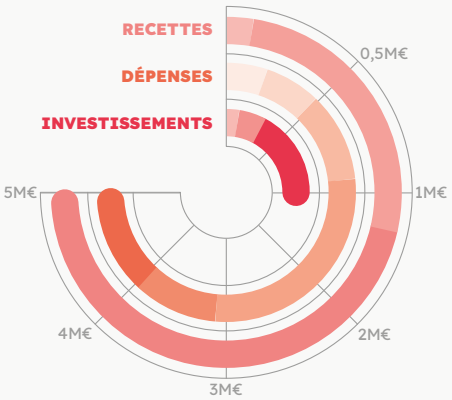

*Pour les dépenses, une inscription de **281 000 €** en dépenses imprévues et un virement de **919 964 €** à la section d'investissement permettent d'équilibrer la section de fonctionnement.*

Fonctionnement : 5 047 064 €

Recettes diverses (amortissement de subventions - reprise de provisions - remboursement frais de personnel)	111 500€
Excédent de 2024	1 145 565€
Redevance	3 790 000€
Charges diverses (titres annulés - dépréciation actifs - dotations aux provisions) charges financières, opérations d'ordre/ amortissements	207 000€
Dépenses imprévues	***281 000€***
Charges à caractère général	462 500€
Autres charges de gestion courante (principalement liées au traitement des ordures ménagères par le Syded)	2 196 000€
Virement à la section d'investissement	***919 964€***
Charges de personnel	980 600€

Investissement : 1 191 585 €

Dotations aux amortissements (opérations d'ordre)	88 000€
Excédent 2024 reporté	183 621€
Virement de la section de fonctionnement	***919 964€***

BUDGET DE L'EAU

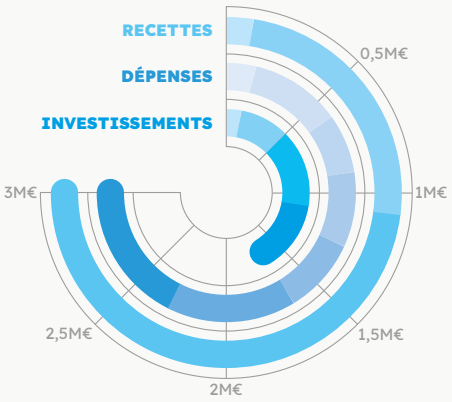

*La section de fonctionnement s'équilibre par un virement vers la section d'investissement à hauteur de **664 043 €** et une inscription pour dépenses imprévues de **145 035 €.***

Fonctionnement : 3 129 878 €

Recettes diverses (amortissements de subventions - autres produits de gestion courante - de la reprise de provisions)	97 700€
Excédent de 2024	982 077€
Redevance	2 050 100€
Charges diverses (charges financières - de gestion courante - charges exceptionnelles)	150 000€
Dépenses imprévues	***145 035€***
Charges de personnel	304 900€
Dotations aux amortissements et autres opérations d'ordre	387 000€
Reversements des redevances à l'Agence de l'eau	390 000€
Virement à la section d'investissement	***664 043€***
Charges à caractère général	1 088 900€

Investissement : 1 772 909 €

Subventions	117 575€
Opérations d'ordre liées aux amortissements	387 000€
Excédent 2024 reporté	604 291€
Virement de la section de fonctionnement	***664 043€***

BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

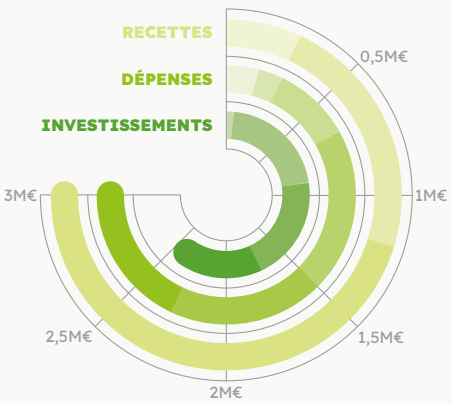

*La section de fonctionnement s'équilibre par un virement vers la section d'investissement à hauteur de **789 527 €** et une inscription pour dépenses imprévues de **105 135 €.***

Fonctionnement : 3 118 462 €

Recettes diverses (reprises de provisions - opérations d'ordre)	286 800€
Excédent de 2024	921 962€
Redevance et autres prestations du service	1 909 700€
Charges diverses (charges de gestion courante - dotations aux provisions - charges exceptionnelles - charges financières)	172 000€
Dépenses imprévues	***105 135 €***
Charges de personnel	397 800€
Dotations aux amortissements et autres opérations d'ordre	822 000€
Virement à la section d'investissement	***789 527 €***
Charges à caractère général	832 000€

Investissement : 2 503 894 €

Subventions	67 000 €
Opérations d'ordre liées aux amortissements	822 000 €
Excédent 2024 reporté	825 367 €
Virement de la section de fonctionnement	***789 527 €***

CITÉ DU CUIR

UNE ŒUVRE EN FORME DE FIL ROUGE

La loi impose à l'Etat et aux collectivités locales, lorsqu'elles construisent un bâtiment public, de consacrer 1% du coût des travaux à l'acquisition d'une ou de plusieurs œuvres d'un artiste vivant. La Cité du cuir s'est saisie de cette disposition pour affirmer son soutien à la création contemporaine. Le dévoilement de l'œuvre aura lieu le 25 juin.

Les élus et les équipes de la Communauté de communes Porte océane du Limousin ont ainsi choisi de commander une œuvre originale, adaptée à la Cité du Cuir, plutôt que d'acquérir une œuvre déjà existante.

Cette procédure a nécessité plusieurs mois de travail et de réflexions, durant lesquels un comité artistique s'est constitué puis réuni à différentes reprises. Une soixantaine d'artistes ont soumis leur candidature et **c'est finalement l'œuvre de Fabian Böhrens, Le fil rouge, qui a été retenue.**

« Je suis extrêmement satisfait que nous ayons pleinement appliqué l'idée du 1% qui vise à soutenir la création contemporaine. Nous voulions une œuvre spécifique, visible de l'espace public, réalisée spécialement pour se fondre dans l'ambition culturelle et patrimoniale de la Cité du cuir. Le travail s'est parfaitement déroulé que ce soit avec la DRAC ou avec l'ENSAD, c'était très enrichissant et je pense que l'œuvre choisie va vraiment marquer l'identité du bâtiment » explique **Thierry Granet,** vice-président de la Communauté de communes en charge de l'animation du territoire et de l'action culturelle.

Le « fil rouge » déroulera son lien de lumière sur l'extérieur du bâtiment notamment le long de ses façades nord et sud et autour de la cheminée. L'installation sera constituée de tubes néon, en verre soufflé, confectionnés à la main par une entreprise locale (Limoges Enseignes). Issu d'une technique artisanale qui tend à disparaître, le néon est une invention française. Le choix d'utiliser cette technique fait naturellement écho à l'ambition de la Cité du cuir de valoriser la pluralité des savoir-faire.

Avec cette œuvre, Fabian Böhrens, jeune artiste de 25 ans, diplômé de l'ENSA Limoges, entend créer un lien entre le passé industriel du site et sa vocation culturelle actuelle. Les formes données aux néons sont inspirées par le symbole du cuir, déconstruit et retravaillé, pour mieux compléter l'identité graphique de la Cité du cuir.

Au sommet de la cheminée, symbole du passé industriel des lieux, trois grands cercles de néons vibreront, s'allumeront et s'éteindront. Les mouvements de leur lumière rouge matérialiseront l'activité passée, évoquant la fumée qui s'élevait autrefois.

La Cité du cuir va donc offrir à ses visiteurs comme aux promeneurs une œuvre d'art, en plein air, visible de toutes et de tous.

VAYRES

Fabrice PENICHON

La commune de Vayres compte 714 habitants. Une partie de son territoire est situé sur le périmètre de l'astroblème (marques du cratère causé par la météorite) de Rochechouart-Chassenon.

C'est une commune dynamique, qui compte une petite épicerie (qui propose des tournées dans les villages), un salon de coiffure, un magasin d'alimentation animale, une concession agricole, une savonnerie et une cordonnerie.

L'offre de soins y est importante avec un cabinet médical, pour l'instant occupé par un seul médecin, mais qui devrait bientôt en accueillir un second, ainsi qu'un cabinet de kinésithérapeutes.

A Vayres on trouve également une micro-crèche et l'école, qui compte une cinquantaine d'élèves, a connu l'ouverture d'une troisième classe en 2024.

La commune est connue pour son église, sa halle et pour la roche que l'on y trouve, la serpentine, autrefois exploitée dans une carrière.

Le Maire, Fabrice Pénichon est un jeune élu puisqu'il a pris ses fonctions au début du mois de décembre 2024. « Je suis entré au conseil municipal en septembre 2023 après la démission d'un tiers du conseil municipal. Une nouvelle démission, celle du maire et de cinq conseillers, dont deux adjoints, a provoqué de nouvelles élections à la suite desquelles je suis devenu maire.

C'est un travail d'équipe et notre objectif c'est vraiment de récréer du lien entre la population et ses élus pour ramener la sérénité dans la commune avant les prochaines élections municipales.

Nous avons, par exemple, organisé un repas des élus, cuisiné et servi par les conseillers municipaux et nous allons maintenant organiser des rencontres dans les différents lieux-dits » explique l'élu.

« Nous sommes tous très présents et actifs au sein du monde associatif. La ville compte une dizaine d'associations, c'est quelque chose de très important pour nous » conclut Fabrice Pénichon.

L'action de la POL à Vayres

En 2024, la Communauté de communes Porte océane du Limousin a investi **121 602€** pour la commune de Vayres principalement pour des travaux de voirie, d'élagage et de fauchage.

Marchés FESTIFS

Marchés Festifs de la POL

édition 2025

ANIMATIONS (FILM, MUSIQUE)

PRODUCTEURS LOCAUX & REGIONAUX

Limousin nouveaux horizons

A PARTIR DE 18H

VENDREDI 4 JUILLET
Saillat-sur-Vienne
Place de la Salle des Fêtes

VENDREDI 11 JUILLET
Vayres
Place du Champ de Foire

VENDREDI 18 JUILLET
Saint-Martin-de-Jussac
Place de la Mairie

SAMEDI 2 AOÛT
Saint-Brice-sur-Vienne
Chambéry

SAMEDI 26 JUILLET
Javerdat
Champ de Foire

DIMANCHE 3 AOÛT
Videix
Plage de la Chassagne

VENDREDI 8 AOÛT
Saint-Victurnien
Moulin du Bord de Vienne

JEUDI 14 AOÛT
Chéronnac
Centre Bourg

PENSEZ A EMMENER VOS COUVERTS

POL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN

Contact : 1 avenue Voltaire, 87200 SAINT-JUNIEN - 05 55 02 14 60 - marchesfestifs@pol-cdc.fr